



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 71227

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet des difficultés que ne cesse de soulever la mise en place de la loi sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière. La répartition des créations d'emplois liés à l'application de la nouvelle loi suscite de vives inquiétudes concernant notamment le recrutement des personnels administratifs, techniciens et ouvriers. Il lui demande si le Gouvernement est disposé à revoir ses propositions sur les emplois nouveaux tant en matière de répartition régionale que de répartition qualificative.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71227

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7364